

SERVICE DIOCESAIN

PASTORALE,
NOUVELLES CROYANCES
ET
DERIVES SECTAIRES

Sr Chantal-Marie SORLIN
Maison diocésaine
9 bis, boulevard Voltaire
21000 Dijon
Tél- Fax: 03 80 58 20 96
gamaliel.21@wanadoo.fr



**Béni soit le Seigneur
qui n'a pas fait de nous
la proie de leurs dents !**

**Comme un oiseau,
nous avons échappé
au filet du chasseur;
le filet s'est rompu :
nous avons échappé.**

**Notre secours
est le nom du Seigneur
qui a fait
le ciel et la terre.**

Psaume 123

Nouvelles de Gamaliel21

JANVIER 2015

N° 22

Un seul oiseau en cage, la liberté est en deuil

Jacques Prévert



Le Pape François a reçu en audience le 22 novembre 2014 les participants au troisième Congrès mondial des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles. Voici le discours qu'il leur a adressé.

Chers frères et sœurs, bonjour !

... Au centre de votre attention ces derniers jours se trouvent deux éléments essentiels de la vie chrétienne : la conversion et la mission. Ces deux choses sont intimement liées. En effet, sans une authentique conversion du cœur et de l'esprit, on ne peut annoncer l'Évangile; d'autre part, si on n'est pas ouvert à la mission, la conversion n'est pas possible et la foi devient stérile. Les mouvements et les nouvelles communautés que vous représentez sont arrivés aujourd'hui dans leur phase de maturité ecclésiale, ce qui exige une attitude vigilante de conversion permanente, afin de rendre toujours plus vivant et fécond l'élan missionnaire. Je voudrais donc vous offrir quelques suggestions pour votre chemin de foi et de vie ecclésiale.

1. Tout d'abord, il est indispensable de préserver la fraîcheur du charisme. Ne perdez jamais cette fraîcheur, la fraîcheur de votre charisme, en renouvelant toujours le « premier amour » (cf. Ap 2,4). En effet, avec le temps, arrive la tentation de s'installer dans son petit confort, de se raidir autour de schémas rassurants, mais stériles. La tentation de mettre en cage l'Esprit Saint : voilà la tentation ! Toutefois, « la réalité est plus importante que l'idée » (cf. Exhort. Apost. *Evangelii gaudium*, 231-233); si une certaine institutionnalisation du charisme est nécessaire pour sa survie, **nous ne devons pas nous bercer d'illusions en imaginant que les structures externes suffisent à garantir l'action de l'Esprit Saint.** La nouveauté de vos expériences ne consiste pas dans des méthodes ou des formes (même si ces choses sont importantes, aussi), mais dans la disposition à répondre avec un enthousiasme renouvelé à l'appel du Seigneur : c'est ce courage évangélique qui a permis la naissance de vos mouvements et de vos nouvelles communautés. Si les formes et les méthodes deviennent des fins en soi, alors cela veut dire qu'elles sont devenues des idéologies, loin de la réalité qui est en constante évolution. Fermées à la nouveauté de l'Esprit, elles finiront par étouffer ce même charisme qui les a pourtant générées. Vous devez toujours revenir aux sources de vos charismes et ainsi, vous retrouverez l'élan dont vous avez besoin pour affronter les défis. Vous n'avez pas suivi une école de telle spiritualité; vous n'avez pas été dans une institution qui a telle spiritualité; vous n'avez pas un petit groupe... Non ! Un « mouvement », c'est-à-dire : toujours en route, toujours en mouvement, rester toujours ouvert aux surprises de Dieu, lesquelles sont toujours en syntonie avec le premier appel du mouvement, avec son charisme fondamental.

Ne pas se substituer à la liberté des personnes

Mieux vaut un petit nombre Et avancer sans jamais chercher le spectacle

Mon frère vaut beaucoup plus que nos positions personnelles

Il ne peut y avoir de véritable communion dans un mouvement ou une nouvelle communauté, si on ne l'intègre pas dans une plus grande communion, à savoir celle de notre Sainte Mère l'Eglise hiérarchique. Le tout est supérieur à la partie.

2. Passons à un autre sujet : la manière d'accueillir et d'accompagner les hommes de notre temps, en particulier les jeunes (cf. Exhort. Apost. Evangelii gaudium, 105-106). Nous faisons partie d'une humanité blessée, - il faut s'en souvenir ! - dans laquelle toutes les instances d'éducation (en particulier la plus importante, à savoir : la famille) connaissent de grosses difficultés un peu partout dans le monde. L'homme d'aujourd'hui connaît de graves problèmes d'identité et a du mal à faire ses propres choix. C'est pourquoi il a une propension à se faire conditionner, à déléguer aux autres les décisions les plus importantes de sa vie. **Il faut résister à la tentation de se substituer à la liberté des personnes et de les diriger sans attendre qu'elles mûrissent réellement.** Chaque personne avance à son propre rythme, chemine à sa manière, et nous devons accompagner ce processus. **Un progrès moral ou spirituel atteint en s'appuyant sur l'immaturation des gens n'est qu'un succès apparent, destiné à faire naufrage. Mieux vaut un petit nombre, et avancer sans jamais chercher le spectacle !** L'éducation chrétienne exige un accompagnement patient où l'on respecte le rythme de chacun, comme le Seigneur lui-même le fait avec chacun d'entre nous : le Seigneur est patient avec nous ! La patience est le seul chemin pour aimer en vérité et pour conduire les personnes vers une relation sincère avec le Seigneur.

3. Autre recommandation : ne jamais oublier que le bien le plus précieux, le sceau de l'Esprit Saint, c'est la communion. Il s'agit de la grâce suprême que Jésus a gagnée pour nous sur la croix, la grâce qu'en ressuscitant il nous demande sans cesse, en montrant ses plaies glorieuses au Père : « Comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé. » (Jn 17,21). Pour que les gens croient que Jésus est le Seigneur, il faudrait qu'ils voient la communion entre les chrétiens. Mais s'ils voient des divisions, des rivalités et des médisances, le terrorisme du commérage, s'il vous plaît... S'ils voient tout cela, quelle qu'en soit la cause, comment peut-on évangéliser ? Souvenez-vous de cet autre principe : « L'unité prévaut sur le conflit » (Cf. Exhort. Apost. Evangelii gaudium, 226-230), parce que **mon frère vaut beaucoup plus que nos positions personnelles : pour lui, le Christ a versé son sang** (cf. 1 Pi 1,18-19), alors que pour mes idées, il n'a rien versé ! **Il ne peut y avoir de véritable communion dans un mouvement ou dans une nouvelle communauté, si on ne l'intègre pas dans une plus grande communion, à savoir celle de notre Sainte Mère l'Eglise hiérarchique. Le tout est supérieur à la partie (cf. Exhort. Apost. Evangelii gaudium, 234-237) et la partie n'a de sens que par rapport au tout.** En outre, la communion consiste également à affronter ensemble, et dans l'unité, les questions les plus importantes, comme la vie, la famille, la paix, la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes, la liberté religieuse et la liberté d'éducation. En particulier, les **mouvements et les communautés sont appelés à travailler ensemble** pour contribuer à soigner les blessures causées par une mentalité globalisée qui est toute absorbée par la consommation, laissant de côté Dieu ainsi que les valeurs essentielles de l'existence. Par conséquent, pour atteindre la maturité ecclésiale, vous devez conserver - je le répète - la fraîcheur du charisme, respecter la liberté des personnes et chercher toujours la communion. Cependant, n'oubliez pas que pour atteindre cet objectif, la conversion doit être missionnaire : la force de surmonter les tentations et ses propres lacunes vient de la joie profonde que donne l'annonce de l'Evangile. Et c'est le fondement de vos charismes.

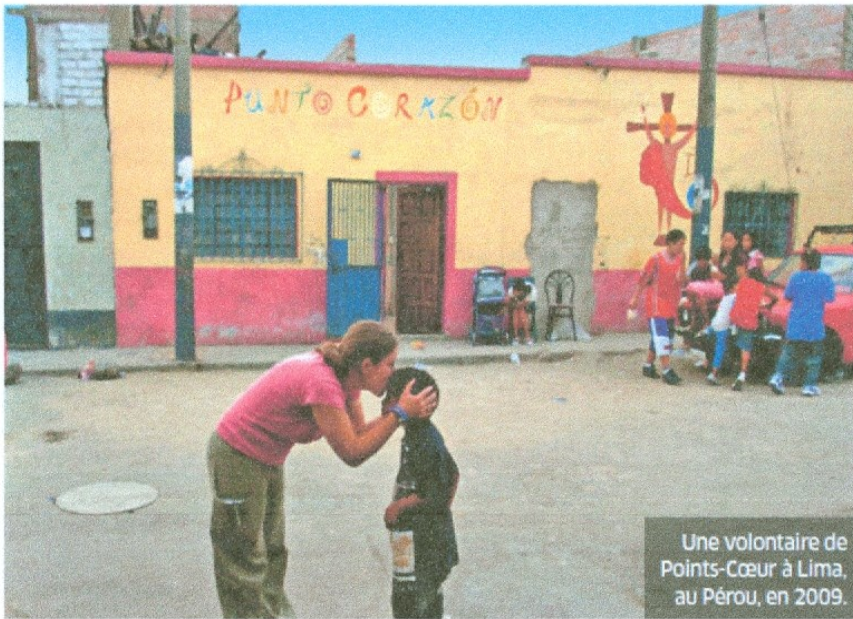
En effet, « quand l'Eglise appelle à l'engagement évangéliste, elle ne fait rien d'autre que d'indiquer aux chrétiens le vrai dynamisme de la réalisation personnelle » (Exhort. Apost. Evangelii gaudium, 10), la vraie raison de renouveler leur propre vie, parce que la mission est une participation à la mission du Christ, qui nous précède toujours et nous accompagne dans l'évangélisation.

Chers frères et sœurs, vous avez déjà apporté beaucoup de fruits à l'Eglise et au monde entier, mais vous en apporterez de plus grands encore avec l'aide de l'Esprit Saint qui suscite toujours et renouvelle les dons et les charismes, et avec l'intercession de Marie, qui ne cesse de porter secours et d'accompagner ses enfants. Allez de l'avant : soyez toujours en mouvement... Ne vous arrêtez jamais ! Soyez toujours en mouvement ! Je vous assure de mes prières et je vous demande de prier pour moi - j'en ai vraiment besoin - comme je vous bénis de tout cœur.

ACTUALITÉ ÉGLISE

Points-Cœur: « Un cadre purifié »

L'enquête canonique sur l'œuvre Points-Cœur vient de s'achever. Mgr Dominique Rey, évêque de Toulon et accompagnateur de l'association, met en perspective les sanctions dont elle fait l'objet.



Une volontaire de Points-Cœur à Lima, au Pérou, en 2009.

CSACOMANI/CRIC

En lien avec le Saint-Siège, vous avez décidé trois mesures principales à l'encontre de l'œuvre et de son fondateur ?

Pour renforcer l'encadrement par l'Église des associations de l'œuvre, un assistant ecclésiastique sera d'abord désigné, pour accompagner l'association internationale Points-Cœur, les laïcs engagés et les Servantes de la Présence de Dieu. Pour la Fraternité sacerdotale Molokaï, elle sera dirigée provisoirement par un commissaire. Il aura notamment sous son contrôle l'actuel modérateur, Guillaume Trillard, qui conserve sa charge. Ensuite, les centres de formation des personnes engagées dans l'œuvre seront regroupés en France, dans le diocèse de Fréjus-Toulon, au sein du séminaire de La Castille. Enfin, concernant le fondateur, le Père Thierry de Roucy : son activité ministérielle au bénéfice des membres de l'œuvre, déjà réduite après sa condamnation par l'officialité de Lyon [pour abus sexuels et abus de pouvoir, Ndlr], va être suspendue jusqu'à nouvel ordre. Cela exclut toute responsabilité de gouvernement, tout ensei-

gnement ou accompagnement spirituel.

Ce sont des sanctions sévères. Quelles en sont les raisons ?

L'enquête canonique conduite par le Père Le Bot, doyen de la faculté de droit canonique de Toulouse, a fait la synthèse de beaucoup de témoignages, d'informations actuelles et passées, et de nombreuses rencontres. Elle a mis en évidence « un risque d'enfermement de l'œuvre sur elle-même et sur sa vision exclusiviste des choses ».

Concrètement, ce risque se fonde sur deux éléments : d'abord, une doctrine qui réclame que soit levé un certain nombre d'ambiguïtés (question de l'autorité, de la liberté, de la compassion, de l'esthétique...), mais aussi « un manque de maturité ecclésiale ».

L'œuvre elle-même est-elle remise en cause ?

L'objectif poursuivi est d'aider l'œuvre à corriger des dysfonctionnements, de préciser son charisme, et de parvenir à une meilleure intégration dans l'Église. L'enquête souligne aussi « une belle expérience évangélique et une grande générosité ».

Les évêques de la plupart des diocèses

où un Point-Cœur est implanté témoignent de leur admiration devant le travail accompli auprès des plus pauvres. Il ne s'agit pas de mettre cela en cause, mais au contraire d'en assurer les fondations ecclésiastiques, doctrinales et spirituelles en vue d'un déploiement plus équilibré et plus fécond du charisme.

Que dites-vous aux parents et amis de l'œuvre qui sont peinés par la nouvelle ?

D'abord, j'ai bien conscience que certains d'entre eux, pleins de bonne volonté, auront du mal à comprendre les raisons de ces mesures. Ils doivent les accueillir avec confiance comme le résultat de la vigilance maternelle de l'Église. Ces mesures sont prises en lien direct et étroit avec le Saint-Siège. Elles prennent en compte les aspects très positifs du travail sur le terrain, mais aussi la nécessité de convertir et d'ajuster certaines expressions du charisme.

Enfin, amis et familles de l'œuvre Points-Cœur doivent comprendre que l'Église souhaite sa pérennité dans un cadre purifié de ce qui mérite d'être corrigé, pour la sanctification de ses membres et la fécondité missionnaire de son apostolat.

Pour l'Église, quels sont les enjeux d'une telle décision ?

Toute œuvre naissante est prise entre l'enthousiasme d'un nouveau charisme et la nécessité de déposer ce charisme dans le cœur de l'Église. D'un côté, l'attachement au fondateur, qui a permis au charisme d'« accoucher », et de l'autre l'obéissance à l'Église, qui porte un jugement sur le bien-fondé et le déploiement d'une association. On n'est pas juge et propriétaire de son œuvre.

Il revient à l'Église d'opérer de façon à la fois bienveillante, prudente et exigeante, un discernement sur les charismes, sur leur équilibre spirituel et théologique, leur expression pastorale et leur fécondité missionnaire. Le pape François a rappelé dans *Evangelii gaudium* que les charismes « ne sont pas un patrimoine fermé, livré à un groupe pour qu'il le garde ; il s'agit plutôt de cadeaux de l'Esprit intégrés au corps ecclésial, attirés vers le centre qui est le Christ, d'où ils partent en une impulsion évangélisatrice. Un signe clair de l'authenticité d'un charisme est son ecclésialité, sa capacité de s'intégrer harmonieusement dans la vie du peuple saint de Dieu, pour le bien de tous » (n° 130). ■

Propos recueillis par A. P.

L'Eglise recadre Points-Cœur

► Des mesures rigoureuses ont été prises à l'égard de cette association internationale qui envoie des jeunes en mission à l'étranger.
► Une enquête canonique a mis en évidence « un manque de maturité ecclésiale » et « un risque d'enfermement de l'œuvre sur elle-même ».

En concertation avec la Congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon, a pris des mesures à l'égard de l'œuvre Points-Cœur au terme d'une enquête canonique pour « rectifier certains dysfonctionnements, préciser le charisme de l'œuvre ».

Cette enquête lancée en janvier (lire La Croix du 15 janvier 2014) s'est achevée il y a un mois. Elle portait sur la structure de cette association internationale qui envoie, depuis 1990, des jeunes volontaires

en mission à l'étranger, ainsi que sur la personnalité de son fondateur, condamné par la justice ecclésiastique pour abus de pouvoir et abus sexuel (lire La Croix du 10 avril 2013).

Le P. Thierry de Roucy, qui s'était déjà vu interdire par l'officialité de Lyon de confesser pendant trois ans les membres de Points-Cœur, s'est vu retirer toute activité ministérielle au sein de l'œuvre - ni gouvernement, ni enseignement, ni accompagnement. On lui a également demandé de quitter New York où il résidait pour rejoindre Toulon où l'évêque doit discuter avec lui d'un nouveau ministère.

Le gouvernement de la fraternité Moloka'i, la branche sacerdotale de Points-Cœur, a été confié à un commissaire, le P. Charles Mallard, curé de la paroisse du Mourillon, à Toulon, et vicaire épiscopal. Il aura pour mission de travailler avec l'actuel modérateur général, le P. Guillaume Trillard, à la réforme des statuts de

Points-Cœur et de « clarifier certaines ambiguïtés » sur « la manière dont l'autorité est exercée, sur la liberté des personnes, le respect du for interne et du for externe, le discernement, la formation des membres ».

S'il insiste sur les « fruits spirituels bien réels » de l'œuvre, Mgr Rey souligne aussi qu'il y a « un tournant à négocier ».

Le reste de l'œuvre - laïcs engagés, servantes de la présence de Dieu - sera accompagné sur le plan spirituel et pastoral par un assistant ecclésiastique, le P. Frédéric Forel, curé de Saint-Cyprien à Toulon et ancien prêtre Fidei Donum en Amérique du Sud. Enfin, les centres de formation de Points-Cœur seront regroupés en France, au séminaire de la Castille.

Ces mesures s'appuient sur les témoignages recueillis au cours de l'enquête par le P. Loïc-Marie Le Bot, dominicain, doyen de la faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Toulouse, et consultant de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique. Son rapport met notamment en évidence « un manque de maturité ecclésiale » et « un risque d'enfermement de l'œuvre sur elle-même et sur sa vision exclusiviste des choses ».

S'il insiste sur les « fruits spirituels bien réels » de l'œuvre, Mgr Rey souligne aussi qu'il y a « un tournant à négocier » : « Ni déni, ni diabolisation ou rejet total de cette œuvre, il faut avoir confiance dans le jugement prudent de l'Église pour le bien de cette communauté afin qu'elle puisse continuer son activité, en repartant sur d'autres bases. Tout reste encore à faire. »

CÉLINE HOYEAU

La Croix du 3 octobre 2014

Retrouvez-nous sur le web !

<http://pagesperso-orange.fr/gamaliel21>

*Le jong qui pesait sur lui,
La barre qui meurtrissait son épaule,
Le bâton du tyran,
tu les as brisés
comme au jour de Madiane.*

Jsaïe

Heureuse fête de Noël
et
Bonne année 2015



Le service diocésain Pastorale, Nouvelles croyances et dérives sectaires participe au souci de l'Eglise catholique vis-à-vis de tant d'hommes et de femmes confrontés à de nombreuses et nouvelles formes de croyances et de recherches dont certaines peuvent être déviantes et avoir des conséquences graves pour l'existence.